

► Information générale

Cours	
Titre	Stage 4 en orthophonie
Sigle	ORT 6054 (8 crédits)
Site StudiUM	Cours : Formation clinique MPO 2022-2024 (umontreal.ca)
Faculté / École / Département	Médecine / École d'orthophonie et d'audiologie
Trimestre	Été
Année	2024
Mode de formation	En présentiel privilégié mais hybride possible (en présentiel et en ligne) selon les milieux.
Déroulement du cours	<p>Cours préparatoires en présentiel pour les étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 17 avril 2024 de 12h30 à 15h30 (local 3030, 7077 du Parc) - Mercredi 29 mai 2024 de 18h à 20h (à distance via Zoom) <p>50 jours obligatoires dans les milieux de stage (7 heures par jour de stage) Périodes réservées pour les jours de stage : 16 <u>OU</u> 19, 22, 23, 24, 25 et 26 avril 2024, du lundi au vendredi à partir du 29 avril</p>
Charge de travail hebdomadaire	8 crédits cliniques équivalents à 360 heures de travail (7 heures x 50 jours = 350h + 10 heures cours et activités)

Enseignants	
Noms, titres et responsabilités	<p>Coordonnateur et coordonnatrice de stages (CDS) :</p> <p>Frédéric Saulnier, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants du début de la liste alphabétique (A à Lap) Geneviève Côté, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants de la fin de la liste alphabétique (Lev à Z)</p> <p>Les CDS sont responsables du cadre pédagogique de la formation clinique. Ils offrent un soutien à la réussite tant aux étudiants qu'aux superviseurs. Ils assurent le suivi des étudiants tout au long de leur formation, attestent de la réussite ou de l'échec d'un stage, ils sont également responsables de mettre en place des mesures de soutien et un plan de remédiation lorsque des faiblesses sont identifiées pour un étudiant.</p>
Coordonnées	frederic.saulnier@umontreal.ca et genevieve.cote.17@umontreal.ca
Disponibilités	<p>Du lundi au jeudi</p> <p>Veillez noter que la gestion des réponses aux courriels reçus se fait selon les priorités.</p>

Personne-ressource dans le milieu	
Nom, titre et responsabilités	<p>Superviseur tel qu'identifié sur l'attribution par MedSIS.</p> <p>Le superviseur (orthophoniste membre de l'OOAQ) demeure la personne responsable à l'égard du client (art. 11 du Code de déontologie de l'OOAQ). Par ses observations au cours du stage et sa supervision, il apprécie le développement de l'étudiant à l'aide des outils fournis. Il contacte les CDS notamment pour toutes questions relatives au développement de l'étudiant (soutien à la réussite en cas de difficultés), aux attentes et aux activités adaptées selon le niveau du stage ou à l'appréciation du développement de l'étudiant.</p>
Coordonnées	Selon l'attribution via MedSIS

Disponibilités À déterminer avec le superviseur

Coordonnatrice de la formation clinique en orthophonie

Nom, titre et responsabilités Sylvie Martin, orthophoniste
Responsable de la planification, de la coordination et de l'attribution des stages.

Coordonnées sylvie.martin.2@umontreal.ca

Disponibilités Du lundi au vendredi

Description du cours

Description simple Consolidation des compétences reliées à des interventions orthophoniques menées auprès d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier ainsi qu'à la participation aux activités professionnelles.

Place du cours dans le programme **Préalables :** ORT6053
Il s'agit du stage terminal (externat). Tous les cours du programme sont terminés.
(consulter le [guide d'admission de l'université](#) pour plus d'informations sur les cours).

Description détaillée Les situations professionnelles visées pour ce stage (avec niveau de soutien approprié) :

- a) réaliser une évaluation orthophonique,
- b) planifier et réaliser une intervention orthophonique,

auprès d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier selon les particularités et exigences du milieu. Ce stage implique également la participation de l'étudiant aux autres activités professionnelles inhérentes à chacun des milieux.

Milieux de stages : Établissements du milieu de la santé CISSS et CIUSSS (CLSC, CH, CR,...), du milieu scolaire (écoles régulières et spécialisées), cliniques privées et Clinique universitaire de l'Université de Montréal.

▶ Apprentissages visés

Intentions pédagogiques

Ce dernier stage intensif vise la consolidation de l'ensemble des compétences développées au sein du programme auprès d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier ainsi qu'à la participation aux activités professionnelles du milieu sous la supervision d'un orthophoniste.

La supervision devrait rapidement passer d'une supervision directe vers une supervision indirecte selon les activités lorsque le superviseur juge qu'il peut confier l'activité au stagiaire. La modalité indirecte doit représenter une proportion importante du stage.

Objectifs d'apprentissage

Les compétences, capacités et manifestations du [référentiel de compétences en orthophonie de l'Université de Montréal](#) (en lien) sont visées dans les stages. Elles sont déclinées et regroupées dans une **grille descriptive développementale de débutant à finissant**. La grille est la même pour tous les stages du programme et se trouve sur MedSIS (« formulaire d'évaluation du stage »). Elle est utilisée pour l'appréciation du stage par les superviseurs et l'autoévaluation par l'étudiant lui-même (« formulaire d'autoévaluation par l'étudiant »).

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
<p>Mercredi 17 avril 2024 de 12h30 à 15h30</p> <p>(Note : une partie du contenu a été transmis le 22 mars 2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'externat et modalités de supervision - Présentation des informations partagées aux superviseurs le 3 avril 2024 - Appréciation finale de la formation clinique 	<p>Présentation d'informations et de ressources</p> <p>Groupes de codéveloppement professionnel (discussions et présentations)</p> <ul style="list-style-type: none"> - conseils sur les milieux de stage 	Mise en commun des groupes via StudiUM	Soutien des CDS au besoin.	Voir section suivante
<p>Mercredi 29 mai 2024 de 18h à 20h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la plateforme Socrate et de la politique du développement professionnel de l'OOAQ - Mise à jour d'informations sur la rencontre des superviseurs ORT6054 du 16 mai 2024 	Présentation d'informations et de ressources	Politique du développement professionnel de l'OOAQ	À venir	Voir section suivante
<p>50 jours à temps plein (voir ci-haut les périodes réservées pour les jours de stage – section Informations générales /Déroulement du cours)</p>	Voir section Objectifs d'apprentissage ci-dessus	Selon les indications du superviseur de stage.	Selon les indications du superviseur de stage.	<p>Rétroaction constructive et immédiate lorsque possible.</p> <p>Grille d'appréciation tiers-stage (jour 17) à remplir par le superviseur* sur MedSIS.</p> <p>Soutien des CDS au besoin.</p> <p>*ou plus selon les mesures adaptées demandées par CDS</p>	Voir section suivante

► Évaluations

Moyens	Objectifs d'apprentissage visés	Critères	Dates
<p>AVANT LE STAGE :</p> <p>- préparation du contrat de stage</p>	<p>Étapes 1 et 2 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1. du référentiel)</p>	<p>A déposer sur StudiUM IMPRIMÉ en PDF, dans le devoir correspondant de la section externat.</p>	<p>La veille du 1er jour de stage OU AVANT, si demandé par CDS.</p>
<p>TIERS-STAGE :</p> <p>1- Grille d'appréciation TIERS-STAGE remplie par le superviseur et discutée avec l'étudiant (+ retour sur le contrat de stage au besoin) ET <u>Autoévaluation par l'étudiant (COMMENTAIRES OBLIGATOIRES pour chaque aspect de la grille)*</u> sur MedSIS</p> <p>2- Après avoir lu l'appréciation tiers-stage du superviseur, <u>l'étudiant doit répondre aux 2 questions sur MedSIS</u> (approbation, désaccord)@.</p>	<p>Évaluation formative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les cibles prioritaires du développement de l'étudiant pour la suite du stage, - identifier et mettre en place des mesures de soutien à la réussite du stage, le cas échéant avec le soutien du CDS. 	<p>Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour chacun des aspects (capacités/manifestations) observés <u>jusqu'à maintenant</u>.</p> <p>Deux parties du contrat de stage à <u>joindre par le superviseur à l'appréciation tiers-stage du superviseur</u> sur MedSIS.</p>	<p>Étudiant : AUTOÉVALUATION à soumettre la veille de la rencontre tiers-stage (AVANT l'appréciation du superviseur) qui devrait avoir lieu au plus tard à la fin du 17e jour de stage.</p>
<p>FIN DU STAGE :</p> <p>1- Grille d'appréciation fin de stage remplie par le superviseur ET <u>Autoévaluation par l'étudiant (COMMENTAIRES OBLIGATOIRES pour chaque aspect de la grille)*</u> sur MedSIS.</p> <p>2- Compilation des heures du stage <u>par l'étudiant</u>.</p> <p>3- Évaluation du superviseur** par l'étudiant (doit être complétée pour consulter l'appréciation du superviseur)***.</p> <p>4- Après avoir lu l'appréciation finale du superviseur, <u>l'étudiant doit répondre aux 2 questions sur MedSIS</u> (approbation ou désaccord)@.</p>	<p>Voir objectifs d'apprentissages section ci-dessus</p> <p>*Consulter le document de consignes concernant le travail réflexif sur StudiUM pour plus d'informations concernant l'autoévaluation.</p> <p>**Accessible uniquement par la direction de l'enseignement clinique de l'UdeM. Un rapport sera généré par MedSIS et transmis de façon anonyme aux superviseurs après 4-5 supervisions.</p> <p>@L'approbation (pouce vert) ou le désaccord (pouce rouge) sera visible par les superviseurs, mais <u>pas les commentaires qui sont seulement visibles par les CDS</u>.</p>	<p>Grilles soumises sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour chacun des aspects (capacités/manifestations) AU TERME DU STAGE.</p> <p>Faire attester la compilation par le superviseur au dernier jour de stage et faire joindre par le superviseur à l'appréciation finale du superviseur sur MedSIS.</p> <p>***Consulter la section « <i>MedSIS - comment trouver son superviseur pour faire son évaluation ?</i> » sur StudiUM si difficulté à trouver le nom du superviseur.</p>	<p>Étudiant : AUTOÉVALUATION à soumettre la veille du dernier jour de stage (AVANT l'appréciation du superviseur) + Avoir en main la compilation des heures du stage au dernier jour.</p>
<p>5- Travail réflexif (consignes sur StudiUM)</p> <p>6- Compilation des heures cliniques de la formation complète</p>	<p>Étape 4 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1)</p>	<p>À déposer sur StudiUM dans les devoirs correspondants.</p> <p>Efficacité de la pratique réflexive de l'étudiant.e pour exercer une pratique professionnelle autonome.</p>	<p>Au maximum une semaine après la date soumise de l'appréciation fin de stage du superviseur.</p>

Respect des mesures de soutien adaptées aux besoins de l'étudiant.e demandées par CDS

Mesures identifiées sur MedSIS (voir document « Résultat stage ORT6053 » sur StudiUM pour explications).

Rétroaction formative du CDS.

Variable selon les mesures.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence	La présence aux jours de stages est obligatoire. Les absences doivent être reprises. Consulter le document « Principes pour changement aux jours de stages » disponible sur StudiUM
Attentes lors de la réalisation du stage	« Les stagiaires étudiant dans des programmes menant à des professions régies par un ordre professionnel doivent respecter le code de conduite et d'éthique de cet ordre professionnel, dans le cadre de leur stage. »* *Balises pour la gestion des stages à l'intention des responsables de stage, Université de Montréal, VRAEE, version du 31 janvier 2023.
Dépôts des travaux	Grilles d'appréciation (autoévaluation) à remplir sur MedSIS et dépôt des travaux réflexifs sur StudiUM. La note pourra être émise seulement si tous les documents demandés sont remis (MedSIS et StudiUM) et que toutes les consignes au plan de cours sont respectées (voir tableau Évaluations) sinon REM (dossier incomplet) apparaîtra au relevé de notes.
Seuil de réussite exigé	Succès sous la responsabilité des CDS (consulter le document « Résultat final stage » du stage correspondant disponible sur StudiUM).

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un **cours faisant l'objet d'une évaluation continue** dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	Consulter votre centre étudiant
Date limite d'abandon	Consulter votre centre étudiant
Fin du trimestre	2024-08-15
Évaluation de la supervision	Sur MedSIS – doit être complétée avant de pouvoir consulter l'appréciation finale du superviseur

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer la qualité de la formation clinique et permettent de décerner le prix annuel à la supervision.

Attention ! Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers. **Aux cycles supérieurs, vous devez vérifier l'horaire pour chaque cours.**

► Ressources

Ressources pour les étudiants

Documents [Cours : Formation clinique MPO 2022-2024 \(umontreal.ca\)](https://www.umontreal.ca/formation-clinique-mpo-2022-2024)

Ressources pour les superviseurs

Documents <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/documents-de-stage/>

Sites Internet <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/>

Guides [Activités de soutien à la supervision clinique en orthophonie et en audiologie](#)
(mot de passe : superviseur)

Autres Rencontres virtuelles pour les superviseurs de 12h à 13h : mercredi 3 avril 2024 et jeudi 16 mai 2024.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>